L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE MATIN, 1er JUIN

Revue des Journaux.

Le Picayune constate M. Thiers pour avoir traité de faction le parti conservateur qui n'a pas voulu lui permettre de conduire de nouveau la France vers l'abîme révolutionnaire. Notre confrère définit ce qu'est une faction et il cite comme exemple le parti qui exerce actuellement le pouvoir aux Etats-Unis, dans son seul intérêt, foulant aux pieds toutes les garanties constitutionnelles. De là [illegible] prototype du gouvernement que M. [illegible] désire pour la France? Notre confrère pense que si cet homme d'Etat pouvait voir ce qui se passe au Sud, il abandonnerait le centre gauche pour aller s'asseoir à droite avec les conservateurs.

Le Picayune reproduit d'intéressants articles du *Cincinnati Commercial* et du *Louisville Courier-Journal* sur les affaires de la Louisiane.

Le *Times* traite des poursuites en diffamation contre les journaux, à l'occasion d'une proposition faite par M. George M. Dallas devant la Convention Constitutionnelle de Philadelphie. Cette proposition obligerait le plaignant, quand celui-ci est fonctionnaire public à prouver qu'il y a eu malice dans les attaques dirigées contre sa conduite officielle. Notre confrère cite l'exemple de l'Angleterre où la plus grande liberté est laissée à la presse.

Le *Times* attribue la responsabilité des fraudes gigantesques commises dans l'affaire connue sous le nom de Crédit Mobilier au parti républicain, mais il rend justice à l'administration de Grant pour avoir dirigé des poursuites, dans l'intérêt du Trésor, contre la coterie du Crédit Mobilier et il donne quelques détails sur le procès intenté le 26 courant à Hartford, Connecticut.

Le *Republican* reproduit l'article du *Herald* intitulé "The New Departure" en disant:

Le *Herald* d'hier contient un article habile et bien pensé, sous le titre de "The New Departure" qui semble annoncer que nous aurons désormais son assistance précieuse pour soutenir les vrais principes républicains.

Le *Herald* fait à notre Cour Suprême d'Etat un procès en règle à propos de ses décisions d'un caractère politique si vertement censurées par les membres du comité du Sénat. Ce procès est déjà jugé par l'opinion publique. Le *Herald* rend justice au juge Wyly, qui seul s'est refusé de se laisser influencer par l'esprit de parti et dont l'opinion a été adoptée par le comité du Sénat comme l'interprétation correcte de la loi. Dans un autre article, le *Herald* s'occupe des affaires de ménage du juge Durell et de certain commissaire des Etats-Unis, qui vient d'être chargé de la vente du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas.

A lire. — L'annonce que la maison populaire de MM. Theodor Danziger & Son, de la rue du Canal No 203, publie aujourd'hui dans nos colonnes, mérite d'attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices. Les réductions de prix opérées par cette maison sur les articles de saison sont ce ne peut plus engageantes, et, comme toujours, les chiffres sont précis et les acheteurs sont assurés de réaliser sur leurs achats les avantages promis.

Marchandises sèches a grand sacrifice. — On remarquera dans nos colonnes l'annonce nouvelle celle de M. J. Turcotte, rue du Canal 158, qui est décidé à vendre tout son fonds de marchandises sèches sans avoir égard aux prix coûtant. Cette vente extraordinaire commencera, dès demain, lundi, 2 juin. Voilà pour les dames une occasion rare de faire de bons marchés, c'est-à-dire d'acheter de fort belles choses à très bas prix. Nous les engageons à ne pas la négliger, car des marchandises ainsi offertes ne peuvent pas rester longtemps à vendre.

Achat de pianos et grandes facilités de payement. — Les personnes, qui jusqu'à présent, n'ont pu se donner, faute d'argent, le plaisir d'avoir un piano, le pourront aujourd'hui si elles veulent profiter des facilités de payement que leur offre M. L. Grünewald, rue du Canal, 120. Il leur cèdera d'excellents pianos de Haines ou de Weismayer à un, deux et trois ans, à prix très modérés, payables sur le taux de $15 par mois, jusqu'à payement final. La réputation de M. Grünewald est des mieux établie en cette ville et l'on peut s'en rapporter entièrement à lui. Tous les instruments qu'il recommandera peuvent être acceptés de confiance.

☞ Incroyable! le bon marché de Rbt. E. Lee. Chapeaux Panama et paille pour hommes et pour enfants.

Meubles. — L'économie étant la route de la fortune, et l'Armory Hall de Montgomery, rue du Camp, No 87, étant le point le plus important de cette route, nous sommes invité à prévenir le public que cette maison est prête à vendre toute espèce de meubles au plus bas prix du marché. Les temps étant difficiles et l'argent serré, elle a mis ses prix à la portée de tous les acheteurs. La maison Montgomery désire aussi détruire une impression qui avait prévalu, on ne sait pourquoi, dans une portion de la communauté; quelques gens croyaient qu'elle faisait seulement le commerce des meubles de rencontre, ce qui est positivement faux, cette maison étant prête à convaincre les acheteurs les plus difficiles que ses meubles viennent des meilleures fabriques de l'Est et de l'Ouest. Dans leur magasin de la rue du Camp, No 87, MM. Montgomery ne vendent que des meubles neufs. Leurs salles d'encan sont rue Natchez, No 37. Les acheteurs sont invités à aller examiner par eux-mêmes.

— Service complet d'articles de toilette, à bon marché, 62, Camp et 15, Dauphine.

L'Eventail de la Conversation. — M. Ernest Turpin, imprimeur, 112 et 114 rue Poydras, a imaginé un fort ingénieux éventail qu'il appelle l'Eventail de la Conversation, et qui, en effet, grâce aux questions et aux réponses qui y sont imprimées, permet de fort amusants entretiens. C'est un divertissement de salon, et, en voyage, c'est un moyen sûr d'échapper à l'ennui. L'éventail est à la fois solide et léger et vaut certainement tous ceux qui en été nous servent à combattre la chaleur. L'éventail de M. Turpin est une arme défensive à la fois contre la canicule et le spleen. La *Conversation Fan* est en vente chez les principaux libraires.

☞ Le vrai mérite ne gagne pas tout d'un coup la faveur publique, il se fait apprécier à mesure qu'on apprend à le connaître. C'est le cas pour les HOME STOMACH BITTERS, qui, offerts depuis peu à la consommation, commencent déjà à attirer sérieusement l'attention, et qui seront de plus en plus appréciés.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

Occasion magnifique.—25 et 50 pour cent au-dessous du prix coûtant.—Qui fait cette offre libérale? C'est la maison Guéblé et Nippert, rue du Canal 137, qui possède le double secret du bon et du bon marché à la fois. On verra, plus loin, une annonce de ces messieurs qui, voulant clore leur magnifique stock dans le plus bref délai possible, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de gros, se sont décidés à sacrifier leur stock de détail pour arriver plus vite à opérer le changement qu'ils ont en vue. Il y a dans ce stock de détail des articles d'une élégance extrême, ainsi que des gants, des chemises, des rubans pour ceintures, des verreries de toute espèce et des parfumeries fines.

Hôtel Leighton. — Nous recommandons cet hôtel aux personnes qui veulent se rendre aux eaux de Newman, dans le New Jersey. Ces eaux sont excellentes et le pays où elles se trouvent est enchanteur. Voyez l'annonce.

— Achetez vos baignoires et bassins à la Compagnie d'Huile Septentrionale, 62, Camp et 15, Dauphine.

Louisiane.

[illegible] sont pas et l'herbe envahit les cannes que l'eau empêche de travailler. Si la pompe aspirante du [illegible] desséchait les champs inondés! Mais non, elle ne fera que tarir [illegible] reux contre lequel conspirent toutes les calamités.

— La récolte du riz n'est pas moins menacée que celle de la canne par les pluies qui se succèdent sans interruption depuis quelques jours. Au riz il faut certainement de l'eau, mais pas trop n'en faut, et tout aquatique qu'elle est, la plante [illegible]

[illegible] âgée de sept ans, est morte du choléra le 11 mai; le même jour un autre de ses enfants, âgé de 2 ans, était atteint de la même maladie. Il est maintenant rétabli. Mme Troxler venait déjà de perdre sa mère [illegible] paroisse Jefferson.

—Encore de tristes nouvelles du bas de St-Jacques, rive droite. On nous écrit que M. Jean Faucheux a perdu le 28 du courant, sa seconde femme, sœur de la première qui avait succombé au choléra de 1866. Mme Faucheux n'était âgée que de 29 ans. Elle laisse un jeune enfant. M. Faucheux a encore une jeune demoiselle sérieusement atteinte de la maladie régnante [illegible] chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours.

—Une Société, dite "Société de Protection de Dieu" s'est établie à St-Charles, pour l'entretien des indigents et l'enterrement des morts. Sa durée est limitée à 20 ans, et elle est constituée de la manière suivante: Valcour Barnaby, président; Ralph Jackson, vice-président; Damas Battice, grand maréchal; Séverin Lafortune, 2me grand maréchal; Dorson Ned, James Hawkins, Richard Gabriel et Seymour Brown, députés; Norbert-Pierre Fortier, trésorier; Robert-Pierre, secrétaire; V. S. Seymour, secrétaire correspondant.

—Mauvais temps pour tout le monde en général, et pour les juges de paix en particulier. Deux [illegible] d'envoyer les délinquants de leur ressort. Le juge O. J. Flagg a mis Evan Calvin, du 3e district, et Andrew Fox, du 1er, sous caution de $100 et de $400. Le Révérend Fox passe son temps de captivité en prières comme il convient à un ministre du saint Evangile, et en menaces telles qu'on en peut attendre d'une autorité déchue et d'un prisonnier furieux.

Orleans Rail Road.—Grâce à l'énergie qu'ont déployée les officiers et la Direction du "Orleans Rail Road," la double voie de la rue Broad et de la Grande Route St-Jean est terminée. Par suite de cette amélioration, la ligne de cette Compagnie est la plus courte pour se rendre aux Fair Grounds et pour en revenir. Les chars transportent les passagers jusqu'à la porte centrale de la rue Sauvage, entre la 3ème et la 4ème bâtisses, et les ramènent du même point. Deux des lignes de la Compagnie partent de la Statue de Clay, rue du Canal, et l'autre du Marché Français. Cette dernière est la plus commode pour les familles du Second District.

Provisions de l'Ouest. — M. H. R. Lawler, rue Peters, Nos. 75, 77, 79, 81 et 83, publie aujourd'hui plusieurs annonces, auxquelles nous référons nos lecteurs. M. Lawler a un immense stock de provisions de l'Ouest, composé d'épaules salées, de bacon, de jambons fourrées, de farines de diverses marques, de grains, maïs, avoine, etc. [illegible] marché.—Voyez l'annonce.

Occasion sans pareille.—Nous avons eu souvent occasion de parler des avantages qu'offre la possession d'un machine à coudre, mais ce qui empêche beaucoup de personnes de se procurer cet instrument [illegible] tion est levée. En s'adressant au No 139, de la rue Royale, on pourra acheter une machine Grover et Baker, (machine supérieure sous tous les rapports), moyennant une somme payable mensuellement ou à des époques déterminées.

☞ Chapeaux de Panama, $3.50, $6 et $7, valant de $10 à $20, au Rbt. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 1[23]

Sirops, Candis. — Les sucreries, bonbons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille-Levée, 121 et 123, sont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande, mais nous croyons qu'ils sont encore au-dessus de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique s'occupe aussi de gateaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. Le même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire [illegible] d'une [illegible] fait supérieur.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123

—Voici le texte de l'arrêté qui supprime l'*Etat*:

"Le 12 mai 1873.

"Le général gouverneur de Paris, commandant la première division militaire,

"Attendu que le journal l'*Etat*, dans son numéro du 11 mai 1873, publie, sous le titre: *Est-ce possible?* un article contenant des attaques violentes contre les pouvoirs de l'Assemblée nationale et UNE EXCITATION A LA HAINE CONTRE L'ARMÉE.

"Qu'à ce même numéro était jointe une plaquette signée, pour la rédaction de l'*Etat*, par l'un des rédacteurs de même journal, destinée à amener la discorde entre les citoyens.

"Vu l'avis de M. le ministre de l'intérieur.

"En vertu des pouvoirs que lui confère la loi du 9 août 1849 sur l'état de siége.

"Arrête:

"Art. 1er. La publication du journal l'*Etat* est interdite.

"Art. 2. M. le préfet est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

"Paris, le 12 mai 1873.

"Le général gouverneur de Paris,
"Signé: DE LADMIRAULT."

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles,—venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

Janin fustigeant les Bohêmes. — M. Jules Janin a donné hier matin au *Journal des Débats* un des meilleurs feuilletons qu'il ait écrits depuis longtemps. C'est une remarquable page contre la bohême, ses pompes et ses œuvres:

Toutes les bohêmes sont les mêmes. Elles vivent en triste compagnie et dans les lieux suspects, tantôt sous les toits, avec des galopins qui fument leur pipe, et tantôt dans les cabinets particuliers de la Maison-d'Or, avec des parvenus du trois pour cent et des Célimènes de la prostitution, qui leur chantent, sans honneur et sans bonne humeur, toutes sortes de chansons obscènes. Tout et rien! voilà leur vie.

Aujourd'hui, elles se contentent d'un pain dur, [illegible] cheront d'une dent superbe aux mets les plus fabuleux des tables les plus délicates. Telle eût donné à son réveil son meilleur soulier pour étancher sa soif à la carafe ébréchée, qui se plaindra ce soir qu'on ait osé lui offrir d'un vin de Saint-Emilion quand elle voulait du vin de Château-Lafitte.

Vous avez beau dire et beau faire! ils sont tous des gueux, vos bohêmes, et dans la rue ils vont au hasard, s'amusant qu'ils sont dans leur chemin. Je le crois bien! le chemin de la damnation éternelle! Ils n'ont pas de domicile, et pas de talent, et pas de vertus. Ce sont des riens-qui-vaillent, à l'extrémité du [illegible]. Le peintre-bohême est un barbouilleur; le poëte-bohême est un idiot; l'architecte bohême est incapable de bâtir la niche de Fidèle; on ne tiendrait pas du musicien une polka pour le bal Mabille! Le professeur arrive au hasard; le comédien déclame et ne sait pas son rôle, et si quelque lueur apparaît dans cette vie à l'aventure, alors les voilà qui s'établissent au fond d'une taverne immonde, entre un pot de bière frelatée et des verres pleins d'absinthe. Ils appellent cela *oublier, tuer le temps, assassiner la vie!*

—On sait le singulier français que parlent les Allemands, quand ils s'en mêlent. Un touriste qui revient de Metz nous en racontait hier un singulier exemple. Sur tous les murs de la ville s'étale une affiche du gouvernement commençant: "*La divagation des chiens*" Voyez-vous d'ici ces chiens qui divaguent? Le fait est qu'il c'est à devenir fou.

France.

Nous [illegible] à la *Patrie* du 14 [illegible] un fardeau qui devient chaque jour plus lourd."

Aujourd'hui, la gauche radicale se réunit, rue de la Sourdière, pour délibérer sur [illegible] d'un manifeste qui serait signé par les dix nouveaux radicaux. L'esprit de ce manifeste, qui affectera une certaine modération de forme, aura pour base la nécessité d'une dissolution immédiate et l'engagement d'y travailler sans répit.

Il nous revient quelques détails intéressants sur la réunion tenue vendredi chez M. Adisson-Dupérier, sous la présidence de M. le général Changarnier, et à laquelle assistaient, entre autres, MM. Daru, Batbie, de Broglie, Buffet, de Dampierre, d'Haussonville, Lucien de Guiraud et Lambert de Sainte-Croix. Les sentiments qui ont été exprimés dans la réunion sont fort défavorables à M. Thiers. On l'a [illegible] d'avoir, par des concessions successives à la gauche radicale, provoqué et entretenu les difficultés qui nous entourent et suscité la crise que nous subissons. Ces déclarations ont été sur tous accentuées par les membres de la droite et de l'extrême droite. Les membres du centre droit se sont rangés à l'opinion de la droite, mais en émettant l'espoir de voir M. Thiers s'engager, enfin, dans une voie sérieusement conservatrice. Il a été décidé implicitement que de cette éventualité dépendait l'adhésion de ce groupe à la République.

On sait comment M. Thiers a répondu à ces dispositions du centre droit en prenant son ministère exclusivement dans le centre gauche; c'est cette faute qui a amené sa chute.

M. de la Guéronnière voyait juste. En annonçant qu'il ne répliquerait plus à M. de Girardin, il disait:

...... La cause de la politique conservatrice est gagnée auprès du pays. Il ne reste plus qu'à la faire prévaloir dans les conseils du gouvernement. Pour décider M. Thiers à l'évolution qui lui donnerait le parti conservateur pour allié, et le détourner de la révolution qui lui donnerait pour complices ceux dont il serait bientôt la victime, il y a quelque chose de plus décisif que les arguments les plus chaleureux; c'est l'évidence.

A moins d'être aveugle, et M. Thiers ne l'est pas, il voit aujourd'hui où est le péril, où est le salut. A moins d'être sourd, et M. Thiers ne l'est pas, il entend les demandes et les vœux du pays. Il peut interroger les régents de la Banque de France, le syndic des agents de change, les financiers les plus considérables et les plus éclairés, les présidents des chambres de commerce dans nos départements et tous ceux qui sont à même de reconnaître, dans les mouvements du crédit et l'activité du travail, les variations de la confiance publique. Il peut interroger aussi le corps diplomatique à Paris et nos représentants à l'étranger.

S'il en est un seul qui tienne un langage différent du mien, c'est moi qui ai tort, c'est M. de Girardin qui a raison. M. Thiers ne peut avoir un doute sur la situation. Il sait que je n'ai eu d'autre but et d'autre avantage, dans cette controverse, que de dire ce que tout le monde pense.

La *Patrie* s'exprime ainsi au sujet des scrutins du 11 mai:

Les scrutins qui se succèdent prouvent que personne ne croit plus à cette fiction de la République conservatrice dont on fait depuis deux ans l'essai loyal à l'aide de tant d'équivoques et de compromis.

Après les élections du 27 avril, où Barodet, Thurigny, Gagneur, Picart et autres ont triomphé, et où le seul candidat conservateur anti-thiériste, M. Du Bodan fut élu, les feuilles officieuses essayèrent de payer d'audace: quoique battues, elles se [illegible] cru à ce triomphe, et le gouvernement ne [illegible] pas un mot de ce qu'il [illegible] mer par ses journaux.

Après l'élection du 11 mai, le même résultat s'est produit: tous les candidats radicaux ont battu les candidats de la République conservatrice, et le seul [illegible]

Cette fois, les organes de la présidence, fort désorientés, tentent un nouvel effort. Le *Siècle* déclare que, dans ces "deux scrutins, les électeurs ont affirmé la République." Oui, mais il ne dit pas laquelle; or, ce qu'on a affirmé, c'est le radicalisme avec M. Barodet, M. Thurigny, M. Picart et autres; c'est la Commune avec M. Ranc; c'est l'Empire avec M. Du Bodan et M. Bethmont.— Qui donc a affirmé la République conservatrice de M. Thiers? Personne.

Le *Journal des Débats* veut se montrer satisfait, mais tout ce qu'il peut dire de désagréable et d'injuste à la majorité de l'Assemblée ne parvient pas à faire illusion sur la défaite répétée du gouvernement. Enfin, le *Bien Public* renonce à nier ce qui est manifeste, ce qui est évident, et il fait cet aveu:

"Notre devoir est de comprendre, et nous comprenons. Les dernières élections ont une signification très claire: *elles expriment*, soit qu'elles s'appellent Ranc, soit qu'elles s'appellent Bethmont, *le doute à l'égard de la République conservatrice.*"

Le mot "doute" devrait être remplacé par un autre plus définitif, mais on ne peut pas demander à un officieux l'immolation complète de son idole, si chancelante désormais.

LA POLITIQUE DE BASCULE ET LES AFFAIRES EN FRANCE.

Nous lisons dans la *Patrie* du 15 mai:

Les officieux ont fait bien des fois sur les questions industrielles et commerciales, comme en matière d'élections: ils ont avec aplomb nié l'évidence et affirmé que tout allait pour le mieux, quand tout allait fort médiocrement.

Or, l'*Economiste français*, publication hebdomadaire, qui, par ses relations, peut compter dans les amis du gouvernement, car son rédacteur en chef appartient aux *Débats* de M. Léon Say, contient des lettres de Lyon, de Lille, de Marseille, qui donnent un démenti sérieux aux assurances optimistes des officieux.

La lettre de Lyon contient ces lignes:

...... La fabrique, déjà malade par des causes intrinsèques et d'une nature purement économique, se sent, de plus, comme enveloppée d'une température réfrigérante qui l'énerve. "Ici on sent [illegible] tout courage, obscurcit ses prévisions et la pousse à l'inaction". Il est permis d'affirmer que si l'élection de Paris avait été autre, la situation aurait été modifiée, du moins en ce qui concerne les [illegible] de la soie."

La lettre écrite de Marseille contient les passages suivants:—"Le calme renait dans les esprits, ce qui, à coup sûr, est une bonne chose, mais le calme des affaires commerciales, qui est un état déplorable, subsiste encore: cependant, il y a lieu, cette semaine, de signaler une tendance générale de reprise, avec des prix plus élevés.

"On est encore loin de l'état de confiance qui permet de s'engager dans de grandes affaires."

Le correspondant de Lille écrit:—La situation de la fabrique de toile continue à être très pénible; des stocks assez importants se sont accumulés pendant les derniers mois de l'année dernière, à Armentières surtout, et les ventes des mois de janvier, février et mars n'ont pas été assez considérables pour les réduire sérieusement. Actuellement on ne fait que de petites ventes pour réassortiments, ce qui prouve qu'il y a peu de marchandises chez les détaillants de l'intérieur, et en même temps qu'on hésite à s'engager et à s'approvisionner pour l'avenir.

Quel roman nous faisaient donc les journaux officieux quand ils nous vantaient la prospérité des affaires? Ils ont trop lu le Message et n'ont pas voulu voir la réalité.

— On s'occupe en ce moment de l'adaptation aux bâtiments de l'Etat d'une invention américaine, qui est appelée à rendre de grands services à la marine.

C'est une pompe automatique, qui sert en même temps de ventilateur et de signal d'alarme. Le moteur de cet appareil est tout simplement le roulis.

Chaque fois que le navire auquel on l'applique penche d'un côté ou de l'autre, un piston se déplace dans une chambre à air et engendre une force, au moyen de laquelle l'eau de la cale est aspirée dans des tuyaux qui vont la chercher et la portent à la hauteur du pont, où elle est rejetée à la mer.

L'air vicié est expulsé exactement de la même manière; et comme cette expulsion se fait avec une grande force, quand on veut signaler la présence du navire, par un temps de brume, par exemple, il suffit de fixer un cornet à l'extrémité du tube d'où sort l'air pour obtenir un son régulier, persistant et strident, qui s'entend à de très grandes distances.

Cet ingénieux appareil, qui est l'œuvre d'un Franco-Américain de la Louisiane, dont le nom est le même que celui du président de la République, M. Thiers, est déjà appliqué à la plupart des bâtiments de la marine des Etats-Unis.

En Angleterre, l'amirauté, après en avoir fait faire l'épreuve à bord du *Vigilant*, a conclu à son adoption immédiate. Il est probable qu'il en sera de même en France; car toutes les expériences faites jusqu'à présent ne laissent aucun doute sur l'excellence de cet appareil, qui, tout en substituant au travail long et quelquefois pénible du service des pompes, un travail automatique parfaitement efficace, est aussi un moyen d'assainissement pour les navires, les pontons et les hôpitaux de marine.

— Nous lisons dans l'*Evénement*:

On se rappelle qu'il y a quelques mois une société s'est formée sous le nom de *Société de la Ligue défensive des quartiers*.

Fondée dans un but absolument réactionnaire, cette société avait mis à sa tête MM. le colonel de Beaufond, de Bonnefonshet, de Rivoire de la Batie, Dutilh de la Tuque; son siége était dans les bureaux de l'*Alliance universelle*, 48, rue de Clichy.

Tout semblait marcher pour le mieux au gré de cette coterie de monarchistes, quand hier, sur l'ordre du ministre de l'intérieur, le commissaire de police du quartier Saint-Georges, a prévenu la société qu'elle eût à se dissoudre immédiatement.

L'avertissement du Scrutin.

(Extrait de [illegible])

[illegible] du 11 mai nous laissent pleins d'anxiété.

La cause de cette anxiété, ce ne sont point les 50,000 voix de majorité obtenues par MM. Ranc et Guyot dans le Rhône.— Là le vote était prévu, et s'il y a un sujet de surprise, c'est [illegible] d'initiative et de vitalité donnée par le parti conservateur, en [illegible] 50,000 voix sur les noms obscurs de MM. Desgranges et Jacquier. Nous ne sommes pas habitués à pareilles manifestations, surtout de la part de la population lyonnaise, et le chiffre des bulletins qu'elle a jetés dans l'urne, en faveur des candidatures conservatrices, est une encourageante innovation qui compense dans une certaine mesure la victoire des radicaux.

Mais ce à quoi nous étions loin d'être aussi préparés, c'est à voir les électeurs de Loir-et-Cher apporter 45,000 voix à M. Lesguillon, dont le seul titre est d'avoir été magistrat du 4 septembre, tandis que ces deux concurrents, républicains, non suspects l'un et l'autre, ont à peine réuni la moitié de ce vote. Nous ne nous attendions pas davantage à ce que les souvenirs de son règne préfectoral sous M. Gambetta suffiraient pour donner à M. Périn, dans la Haute-Vienne, une majorité de 11,000 voix sur son concurrent. Ce sont là les deux circonstances qui nous frappent, nous préoccupent et nous apparaissent comme infiniment plus graves que n'importe quelle partie des élections du 27 avril. Ajoutons que le scrutin de la Charente-Inférieure n'a pas non plus à appeler en part d'attention sérieuse, car il montre un candidat ouvertement bonapartiste, ancien préfet de l'Empire, l'emportant de trois à quatre mille voix sur un républicain modéré, et cela dans une lutte où les votants ont marché au grand complet.

Ainsi, partout le drapeau de la République conservatrice a eu le dessous; [illegible] elle n'a pas été refoulée par le radicalisme, elle a vu préférer à son représentant un candidat personnifiant le recours à la dictature. Il ne s'agit plus d'une élection excentrique, emportée dans un milieu spécial, grâce à un concours de circonstances plus ou moins accidentelles. Nous sommes en présence d'un ensemble de faits électoraux qui n'admettent pas deux interprétations et qui pronostiquent clairement, avant peu, aux partis modérés, une irrémédiable impuissance bientôt suivie d'une catastrophe plus irrémédiable encore.

Nous disons "aux partis modérés," car le danger est le même pour tous et à tous aussi va l'avertissement. Le centre droit est battu dans la Haute-Vienne, en la personne de M. Saint-Marc Girardin, comme le centre gauche dans la Charente-Inférieure, en la personne de M. Rigaud. Les camps extrêmes restent maîtres absolus du terrain; l'armée conservatrice libérale fond peu à peu; si ceux qui la commandent ne savent pas aviser avec une énergique rapidité, elle ne tardera pas à disparaître du champ de bataille, laissant [illegible] core une fois la France entre les deux ennemis qui se la disputent et se l'arrachent tour à tour depuis quatre-vingts ans: la révolution et la réaction, le radicalisme et la dictature.

Le scrutin du 11 mai enveloppe donc dans une défaite commune et le gouvernement, et les diverses fractions qui composent la majorité réelle de l'Assemblée, et tous ceux qui, dans le pays, poursuivent l'organisation d'un régime politique susceptible de concilier d'une manière permanente les garanties sociales avec l'exercice de la liberté. L'heure serait inopportune aux récriminations, et la recherche des fautes réciproques n'avancerait à rien. La cause du mal n'importe à connaître qu'en tant que cela peut aider à y trouver un remède. Ici, les deux choses sont également manifestes, et il suffit de regarder pour les voir; le désaccord a amené l'affaiblissement et l'échec; c'est le retour à l'union qui seul peut rendre la force et ramener la victoire.

Ce recours est-il impossible, est-il même aussi difficile que le donnaient à croire, hier encore, les apparences de la situation? Oui, sans doute, si l'on persiste de part et d'autre dans le système de l'antagonisme et des défis jusqu'à ce que le choc arrive; non, pour peu que le sentiment du péril l'emporte sur la vaine et fatale obstination des partis-pris.

Cette obstination a été jusqu'à présent égale des deux côtés. A l'Assemblée qui lui demandait une politique et une administration franchement appuyées sur le parti conservateur, M. Thiers répondait: "Prononcez une fois pour toutes le mot de République et je vous promets que cette République sera conservatrice." Mais, de part et d'autre, on se refusait à faire le premier pas, et à donner la première garantie. Continuera-t-on ce jeu, qui serait puéril s'il n'était si funeste? Il faudrait pour cela supposer un aveuglement égal à celui qui nous a successivement valu les révolutions de 1830, de 1848 et de 1870. Nous n'y voulons pas croire. Reste à savoir seulement de qui viendront le signal et le gage du rapprochement.

Nous n'hésitons pas à dire qu'ils doivent venir de M. Thiers et cela pour deux raisons: la première, c'est que, la concession est toujours plus facile à un homme qu'à une Assemblée; la seconde, c'est que la marche même des événements impose au chef du gouvernement une résolution immédiate.

Quelle que soit la part de responsabilité qu'il se pensent être en droit de rejeter sur d'autres, le président de la République et ses ministres n'en ont pas moins à se présenter dans huit jours devant la Chambre, sous le poids d'échecs électoraux dont cette dernière commencera certainement par leur demander compte. Sont-ils en position d'affronter un pareil débat, d'en maîtriser le cours, d'en modérer les conséquences? Il serait téméraire à eux de s'en flatter et, même dans l'hypothèse la plus favorable, ce serait vouer les forces conservatrices à une confusion plus grande encore que celle où elles sont aujourd'hui.

La détermination à prendre est dès lors tout indiquée. M. Thiers doit se séparer, sans hésitation, des conseillers qui se sont avancés suspects aux yeux de l'Assemblée, aborder la session avec un cabinet homogène sûr d'une majorité, apporter à celle-ci des actes décisifs pour preuve que le temps de la politique d'équilibre est passé, puis lui dire avec l'autorité reconquise d'un gouvernement au-dessus du soupçon: "Et maintenant que vous n'avez plus à douter de ce que sera la République entre mes mains, reconnaissez-la définitivement, pour que nous puissions, d'un commun accord, la faire conservatrice."

Voilà, pour nous, quelle est l'obligation qui se dégage de l'avertissement du scrutin d'hier.

Si, au lieu d'occuper dans l'histoire la place d'honneur que lui ont préparée les événements, M. Thiers ne veut pas y mériter le reproche d'avoir manqué à sa position, il n'est que temps de laisser là les finesses de l'habile homme, pour la droiture, la hardiesse et la large politique de l'homme d'Etat.

L'APPEL AU PEUPLE.

Nous lisons dans une chronique parisienne:

Comment sortirons-nous de la situation sans précédents où nous sommes placés? Telle est la question que chacun se pose, et bien malin serait celui qui prédirait l'avenir. Ce qu'il y a de certain, d'évident, d'indiscutable, c'est le progrès effrayant des radicaux; ils sont presque les maîtres aujourd'hui; ils vont l'être certainement demain.

Un esprit politique distingué, [illegible] l'*Appel au peuple*, écrit une deuxième lettre à un député conservateur, dans laquelle il passe très brièvement en revue les périls de la situation, et en conclusion demeure ce qu'elle était il y a six mois, dans une première lettre, que le nœud gordien ne peut être dénoué que par un appel au peuple.

Et, cependant, pour conjurer le péril, le parti conservateur compte sur deux moyens:

1° La prolongation des pouvoirs de l'Assemblée;

2° La nomination d'une Constituante.

Ces deux moyens paraissent mauvais à l'auteur de la brochure. Les conservateurs doivent se borner, d'après lui, à s'emparer avec autorité du pouvoir, à changer de fond en comble le personnel administratif, et, ce travail fait, d'avoir recours à l'appel direct au peuple.

Penser à remplacer l'Assemblée actuelle par une Constituante est une faute. Car que peut être cette Constituante? On répond: libérale en majorité, et alors:

"Cette Assemblée siégera à Paris.

"— L'armée sera renvoyée dans ses foyers, et les généraux qui se seront montrés favorables aux idées vaincues seront cassés.

"— La garde nationale sera de nouveau armée et seule chargée de la défense de l'ordre.

"Tout esprit sain voit immédiatement le sort qui est réservé aux députés conservateurs: l'armée n'existant plus, le palais de la Constituante est violé et ces honorables citoyens sont arrachés de leurs siéges; si la population de Paris, évidemment maîtresse de la situation, se borne à en faire des otages, au lieu de savourer immédiatement les jouissances de la justice populaire, il faudra lui savoir gré de sa modération."

Ou bien les éléments conservateurs et radicaux se balanceront, et la majorité qui sortira de cette Constituante sera, quelle qu'elle soit, impuissante, à raison de sa faiblesse et de son manque d'autorité morale, à rien constituer de définitif.

Quant à cette invraisemblable hypothèse d'une Constituante composée en majorité de républicains modérés et conservateurs de la nuance Périer et Christophle, l'auteur tient à rester sérieux, et il ne peut l'envisager sans rire.

Et voici la conclusion de cette brochure:

"Quelle est donc la seule chance d'éviter tant de malheurs? Il n'en reste qu'une, absolument qu'une! l'appel au peuple; sa voix redoutable et obéie étouffera les clameurs des partis. Le suffrage universel, dans ces manifestations générales, n'a jamais donné et ne donnera jamais en France que des majorités conservatrices; ce recours suprême au pays l'a déjà sauvé et le sauvera une fois de plus; c'est le seul moyen de rendre courage et animation à cette immense armée de l'ordre, qui ne reparaîtra sur le terrain électoral que lorsqu'on lui posera une question simple et décisive."

—M. Emile Ollivier, l'ancien ministre français, se trouve depuis quelques jours à Florence. Il se livre, nous dit-on, dans les bibliothèques et dans les musées, à des recherches sur Nicolas Machiavel. On lui prête l'intention de publier un ouvrage sur la vie et sur les écrits du secrétaire de la république florentine.

SPECTACLES, &c.

Théâtre des Variétés.

[illegible]

OPERA.

[illegible]

Le Grand Musée d'Anatomie,
Au No 48 de rue St-Charles.

[illegible]

LE PLUS
Grand Festival et Pique-Nique
DE LA SAISON.

Premier Grand Festival Musical et Pique-Nique de la Société de Bienfaisance et de Protection des Musiciens de la Nouvelle-Orléans,
—AUX FAIR GROUNDS—
Dimanche et Lundi, 1er et 2 Juin 1873.

[illegible]

JARDIN DE MAGNOLIA.

La plus belle et la plus agréable place d'amusement d'été, pour pique-niques, fêtes de famille, danses, soupers, etc.

OUVERT CHAQUE JOUR.

[illegible]

RICHARD NOMANN.

AUGUSTE COUTURIE.

[illegible]

CAFÉ DE LA ROTONDE
L'HOTEL ST-LOUIS.

Consommations à [illegible]

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
toutes sortes de produits de l'Ouest.
Aux Magasins bleus.
Coin Vieille Levée et Bienville.

Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer.

ED. L. ZELL & CO.

PIERRE DUFORT,

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
SUCCURSALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS:
No 162 Rue du Canal,
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

C. D. STURDEVANT, A. FAILLET,

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle
du Crescent.
24 Mai 1873.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

W. L. EVANS,

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the [illegible] of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
[illegible]
NEW YORK. NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET
IMPORTATEURS,
Nos. 26 ET 28, RUE BIENVILLE,
SEULS AGENTS DE
[illegible]
COGNAC.
[illegible]
GENIÈVRE.
[illegible]

Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLÉANS

[illegible]

L. W. SAGUIN,

Louisiana State University,
A BATON-ROUGE, LOUISIANE

[illegible]

D. F. BOYD.

MARCHAND-TAILLEUR.
PAUL BOISSONNEAU,
149 ...... Rue du Canal 149

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

E. H. REYNES & BRO.,

Chaudières à Sucre du Tennessee

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,

GRAND DEPOT DE LA
BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
QUEYROUZE & BOIS

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

[illegible]

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, [illegible]

Bonne Occasion.
MAISON ET CAFÉ A LOUER.

G. SCIACCALUGA & CIE.

Résidence d'été à vendre.

[illegible]

S. H. SCRANTON,

APPAREIL PERFECTIONNÉ
GAZ BARBARIN,

PENSION FRANÇAISE
A LA BAIE ST-LOUIS.

HOTEL BOULO,
A BILOXI, Miss.

HOTEL SHADY GROVE,

Pension Privée
A LA BAIE ST. LOUIS.

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,
TENU PAR J. FAUTEAU.

Restaurant Cosmopolitain,
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,

66 — Rue Bienville — 66

LE Dr. L. DUPERRON,

Révolution! Révolution!
LE DR. GEO. P. MALONEY,

Chaux de l'Alabama.

SAMUEL JAMISON,

GAZAUX & VERGNOLE,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
72 — VIEILLE-LEVÉE — 72
NOUVELLE-ORLÉANS.

Feutre d'Islande à Toits,
NON INFLAMMABLE,
DE D. ANDERSON & SON.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

PAR VINCENT & CO.
Vente Péremptoire
102 caisses Thé et 25,000 Cigares.

[illegible]

PAR JOSEPH ROSENTHAL.
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.
Moulin à scie Gabriel, à Pensacola.

[illegible]

PAR NASH & HODGSON.
Une agréable Résidence chalet (cottage),
—Et—
Neuf Terrains, à l'angle des rues St. Antoine et Roman—Arbres fruitiers de choix et Jardin.
Vente à Pensacola, à longs termes.

[illegible]

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
RUE TCHOUPITOULAS
NOUVELLE-ORLÉANS.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. – Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande [illegible]

TARRANT'S SELTZER APERIENT

TROIS AVERTISSEMENTS [illegible]

LE SELTZ DE TARRANT.

[illegible]

ATTENTION!
Grand Déballage!

[illegible]

GROS ET DETAIL.
COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.

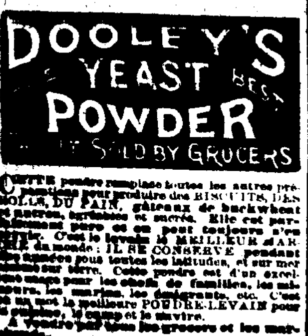

[illegible]

DOOLEY'S
YEAST
POWDER
SOLD BY GROCERS

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour produire des BISCUITS, DES ROLLS, DU PAIN, gâteaux de buckwheat et autres, agréables et sucrés. [illegible] IL SE CONSERVE pendant des années sous toutes les latitudes, et sur mer comme sur terre. [illegible] POUDRE-LEVAIN [illegible]

DOOLEY & BROTHER,
69 New Street, New York.

T. T. WHITE & CO.,

CAZADE & CROOKS,
No 36 Beaver Street,
NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., [illegible] EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., [illegible] COGNAC [illegible]

WASHINGTON MORTON,

Estate of Francis O. Miner.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE— New Orleans, May 16th, 1873.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Francis O. Miner, of the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden [illegible] A. D. 1873, at 12 o'clock, [illegible]

S. B. PACKARD,
United States Marshal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO
[illegible]

PAR G. DE FERIET & CO.
Agréable Résidence de famille dans la rue Dumaine, entre les rues Prieur et Johnson.

[illegible]

Vente positive et sans réserve d'un magnifique emplacement de commerce, dans la rue Vieille Levée, entre les rues Gallatin et Ursulines.

[illegible]

Maison agréable et Six Terrains de prix, dans le Troisième District de cette ville, près les Abattoirs Crescent City.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

W. P. HARPER,

Jean Marie Senac vs. Simon Stevenot

[illegible]

CONCERT-TOMBOLA
POUR
L'établissement d'une Bibliothèque

[illegible]

$500,000 EN BANQUE POUR PAYER LES LOTS GAGNANTS.

[illegible]

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky,
Louisville, Ky.

L'Abeille de la [...]

Causerie

[illegible]